



REPUBLIQUE
FRANCAISE

N°	13	18 .06	24
----	----	--------	----

Département de l'Aube

Arrondissement de
Bar-sur-Aube

Communauté de
Communes de la
Région de Bar sur
Aube

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil de communauté, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 12/06/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de
membres dont le
conseil doit être
composé : 50
Nombre de
conseillers en
exercice : 50

Date de
convocation :
12 juin 2024

Présidence : Philippe BORDE, Président.

Étaient présents : ANTOINE Fabrice, AUBRY Michel, BARBIEUX Philippe, BAUDIN Claudine, BERTHIER Patrick, BOCQUET Evelyne, BORDE Philippe, CAILLET Laurence, CRISPIN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès, GAGNANT Thomas, GEOFFROY Mikaël, GERARD Valérie, HACKEL Claude, HUBAIL Claudine, JOBERT Didier, LEGER Walter, LORIN Thierry, MADEJ Bernard, MAITRE Pierre-Frédéric, MARY Patrick, NICOLO Denis, PETIOT Claude, PETIT Florence, PICOD Gérard, RENARD Régis, VAN-RYSEGHEM Isabelle, VOILLEQUIN Serge, WOJTYNA Lucienne

Mandat de procuration : DANGIN Anita à BOCQUET Evelyne, DERE PAS Martine à PICOD Gérard, DEROZIERES Jean-Luc à VOILLEQUIN Serge, GATINOIS Michel à GEOFFROY Mikaël, MARY Pierre à GAGNANT Thomas, MENNETRIER Alain à ANTOINE Fabrice, PETIT Pascale à BAUDIN Claudine, PROVIN Emmanuel à PETIT Florence

Absents : BORDE Odile, CLAYES TAHKBARI Katty, DESCHARMES Michel, DOS SANTOS Marinette, GAUCHER Guillaume, HENQUINBRANT Olivier, INGELAERE Raynald, LELUBRE David, LEMOINE Pascal, NOBLOT Christophe, VAIRELLES Mickaël, VERVISCH Karine, YOT Olivier, PIOT Bernard

Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Walter

Membres présents.....28
Absents ayant donné mandat de procuration.....8
Absents.....14
Votants.....36

OBJET : DECISIONS MODIFICATIVE BUDGET GENERAL

Pour : 36	Contre : 0 aucun	Abstention : 0 aucun	Non participant : 0 aucun
-----------	---------------------	-------------------------	------------------------------

Rapporteur : Monsieur Philippe BORDE, Président

Monsieur le Président expose au Conseil communautaire qu'afin de passer les amortissements sur le budget général, il convient de prendre la décision modificative suivante :

- En dépenses de fonctionnement :
 - o Compte 6811 : + 15 000 €
 - o Compte 023 : - 15 000 €

- En recettes d'investissement :
 - o Compte 021 : - 15 000 €
 - o Compte 281318 : + 2 000 €
 - o Compte 281828 : + 7 000 €
 - o Compte 28 188 : + 6 000 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Secrétaire de séance,



Monsieur LEGER Walter

Pour extrait conforme,

Philippe BORDE,

Président

